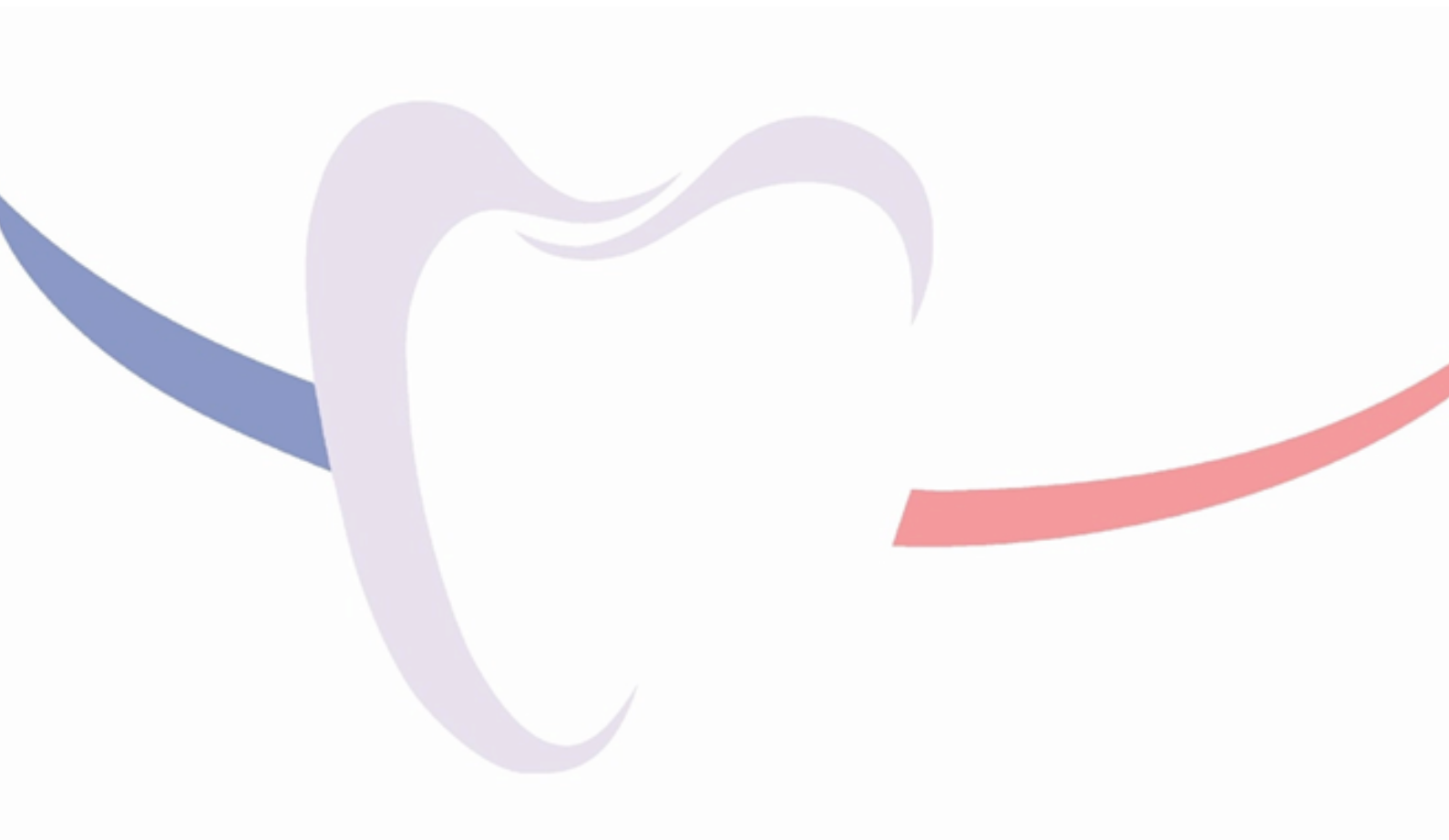




Union Nationale des Etudiants
en Chirurgie Dentaire

Guide tutorat :

Monter son tutorat d'années supérieures



22 av de la Grande Armée - 75017 Paris - Tél : 06 42 65 76 08 - contact@unecd.com - www.unecd.com

Association créée en 1961, à but non lucratif selon la loi 1901

Représentée au CNESER et au CNOUS, nommée à la CNEMMOP - Membre de la FAGE, de l'EDSA et de l'IADS

Présentation générale	2
Le tutorat à travers le temps	2
Le mal être des étudiants en odontologie	3
Les différents types de tutorats	4
Les deux grands types de structures	4
Les différentes organisations des tutorats	5
Les initiatives possibles en odontologie	7
Le parrainage	8
Le système de ronéos	9
Fiche de cours	10
Mise à disposition des annales et corrections	10
Guide de l'entrée en clinique	10
Séances en présentiel	11
Conférence	12
Autres	13
Comment recruter des tuteurs ?	13
Une bonne communication	13
valoriser l'engagement	14
Moyens pour mettre en oeuvre un tutorat	15
Matériels	15
Physiques	15
Financiers	15
Communication et e-Tutorat	16
CONCLUSION	17

I. Présentation générale

A. Le tutorat à travers le temps

Le tutorat est un système de compagnonnage établi entre des étudiants dans le but de produire un guidage, un partage des connaissances, de pairs à pairs. C'est un acte de "réciprocité éducative" dans lequel le tutoré et le tuteur échangent des savoirs dans un cadre de transactions cognitives fortes, réciproques et riches.

Á

Ò) ÁÇ|æ & ÊÁ^Áç ç |æÁ•ó{ ä Á} Á |æã ~ ^Á• [~ •Á|ç &ã } ÁÜ...: ä ^Áãæ •Á^•Á ..& |^•Á [~ |Á} æ •Áã...æç |ã...Á^ó^ |{ ^óÁ^Á æ|ã |æç çÁ | à|{- ^Á.& } [{ ä ~ ^Á} Á |..ã ~ ä æ çÁ |^•Á |æã Á |^æã •Á æ Á { } &ç } } ^{ ^} çÁ |Á { æ ~ ^Á á^Á } ^|{ } } ^|Á^ó áç} •^ã } æ •Á ~ æãã •ÊÖ^|æ } ^|{ ^ó } ^Á & |æã æã } ÁeÁ [ä á|^Á& |^ó^ ~ ^Á^•Á { ^ã|^•Á..|ç^Á•^|ç^} óá^Á { [á-^Á] [~ |Á|^•Á&æ æãã •Êç ~ ó^} Áçæç |ã æ çÁ |ç } |^} çã æ ^Áã ~ Áæã Áã Á |f|^Áæçã Á^Á |ç |ç^ÊÖ^ ^} áæ çÁ|çã ^} & Áã ~ Áç |{ ^Á %ç ç |æÁãæ } Áç^ÁÖ&ç } æ^Á^æ çæã Áó ~ ~ ç } ÁFJ |FÁ |^ ó^ç |ã ~ ^|Áçã ^} & Áã^Á & ç^Á |{ ^Áç } •^ã } ^{ ^} çéÁ | ~ •Á^•Á æ^æ çÁ^Áç.á &æã } ÊÁ

Á

CE ç ~ |áç @ ÊÁ^Áç ç |æÁ•ó{ } ä |..•^} óÁæ •Áç } •^ã } ^{ ^} çÖ) ÁÜÇÈÙÈçÈÙÁ & } •ç ^Á } ^Á..^|^Áç^|} æã^Áæ çÁ |..æ Á |ç...ÊÖ) Áç • æ^Á^Á ~ | ~ ^Áæ } ..•Á ^ó^} çã-^ { ^} óã • ^Á^Áç çãæã^Áçç áææ •Áã..} ..ç |^•Ê&^Áã^|} á|^Á } óéÁ |&Á áç&& { } æ } ^|Á^•Á.ç áææ •Áãæ •Áæ...•æ Á^Á^Á ~ |ÁÜÇÈÙÈçÈÙÁ æã Áæ ••ãææ •Á |^ |Á |ã } çã } Á} Áç [] óÁ^Á^Á ~ |Á..|ã } çã } ÊÁ

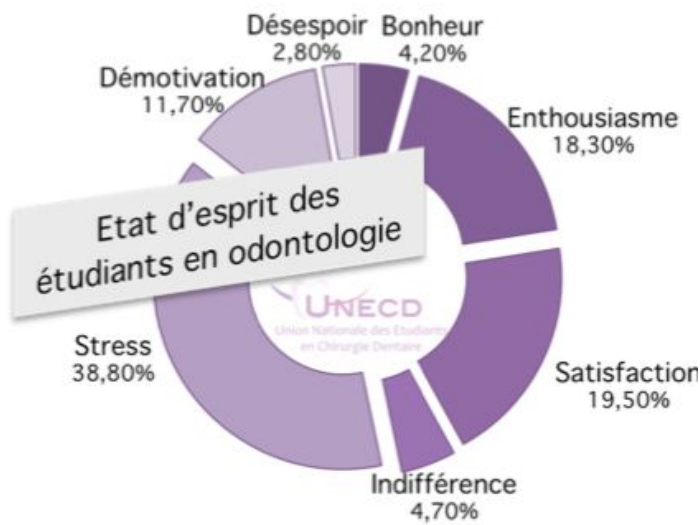
Á

Üç • } äæ çÁ^•Á [á-^Á |..& .á^} •Êç|çã ~ &æã } Áçæã } æ^Êãæ •Á^Áæã |Áã ~ Á Ú|æ Á...•æ Á [~ |Áæ|æ } & Ê |* æ ä^Á [~ |Á^•Á.ç áææ •Á } Áããæ |ç.ÁeÁç } ç^|•æ.Á á^•Á..æ & Áã^Áç ç |æÁ |ãæ æã á^Êãã ^} •..•Á æÁ|^Á } •^ã } æ çÈ...|^} óç ~ á

gibberish text

B. Le mal être des étudiants en odontologie

Le tutorat s'intègre dans les 10 mesures phares proposées par l'UNECD à la suite des résultats consternants de l'enquête bien être de 2018.



Cette enquête, basée sur des questionnaires à valeurs médicales, chiffre le score moyen de bien-être de 5,72/10 à la faculté et de 4,97/10 au centre de soins .

Le questionnaire GAD-23 complète cette dernière et montre une anxiété présente chez 3 étudiants sur 4 de plusieurs jours à presque tous les jours.

L'ensemble de ces résultats est consultable ici :

http://www.unecd.com/dossier_presse/enquete-votre-bien-etre-parlons-en/

Afin de permettre aux étudiants d'aborder sereinement la relation patient-praticien lors de leur arrivée en clinique, il est nécessaire de développer les enseignements à ce sujet en pré-clinique et de réaliser un meilleur accompagnement de chaque étudiant lors de sa première prise en charge ou lors d'une prise en charge difficile. Cela peut passer par la mise en place systématique d'un compagnonage des plus jeunes par des étudiants d'années supérieures.

Il pourrait ainsi être intéressant de développer une formation au tutorat des étudiants d'années supérieures afin que ceux-ci puissent accomplir pleinement leurs missions pédagogiques.

À

II. Les différents types de tutorats

Il existe une infinité de possibilité de tutorats. En effet, les tutorats sont faits pour répondre à un besoin. Il est donc important de sonder les difficultés rencontrées par les étudiants afin de mettre en place des dispositifs pouvant leur venir en aide.

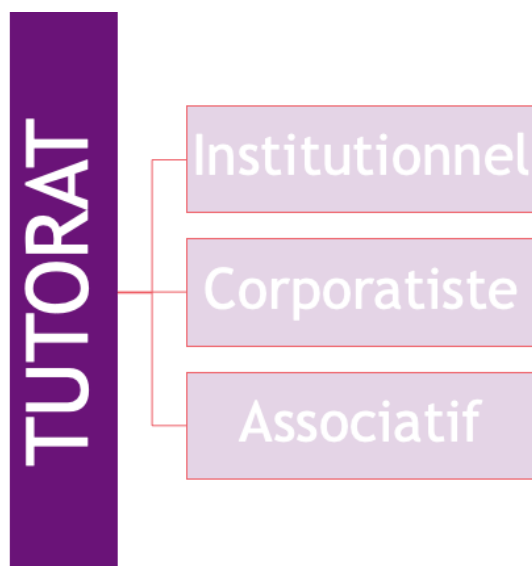
A. Les deux grands types de structures

Structure avec présentiel	Structure sans présentiel
Dans ce type de structure, des séances en présentiel entre tuteurs et étudiants sont organisées. Cela permet un meilleur suivi des étudiants en difficulté , grâce à une équipe de tuteurs motivés et volontaires.	Dans ce type de structures, divers documents sont mis en place afin de permettre aux étudiants de s'entraîner et d'améliorer leurs connaissances. Les différents supports peuvent être diffusés de manière numérique ou sur papier. L'avantage de ce type de structure est qu'elle nécessite moins de tuteurs et qu'elle permet de toucher plus d'étudiants car elle s'adapte aux emplois du temps.

Bien évidemment ces deux types de structures peuvent co-habiter car elles sont complémentaires.

B. Les différentes organisations des tutorats

Il existe 3 grandes formes d'organisation d'un tutorat, qui possèdent chacune leurs avantages et leurs inconvénients :



	Tutorat Institutionnel	Tutorat Corporatiste	Tutorat Associatif
<i>Définition</i>	Une association institutionnelle est une association dont les statuts, moyens, et le cadre sont érigés par l'association et la faculté (plus ou moins en fonction de votre faculté). Cette dernière, vous fournira des directives (sous la	C'est un tutorat qui est relié à une autre association. Il y a donc des pôles qui ne sont pas liés au tutorat. La mission de tutorat vient se « greffer » à la corporation déjà existante. → Pour cela il suffit juste de créer un poste de Vice-président en	C'est une association indépendante, que vous aurez créée ou qui est déjà existante. Cette association aura pour thème central le tutorat, l'ensemble des pôles y sera relié. → Il faut créer sa propre association à but non lucratif relevant de la loi 1901

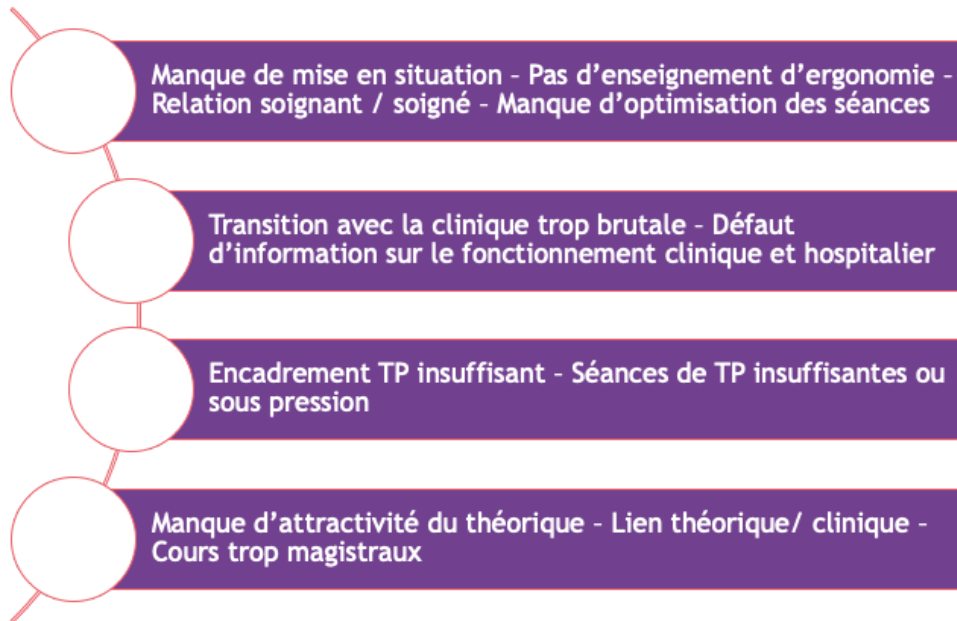
Guide : monter son tutorat d'années supérieur

	forme d'une charte par exemple).	charge du Tutorat. Ce dernier aura à sa charge le recrutement et la supervision des tuteurs.	(excepté en Alsace et en Moselle qui sont régies par la loi 1908).
<i>Avantages</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Soutien du corps professoral et de la faculté - Accès facilité aux salles et matériels - Permet de faciliter la reconnaissance de l'engagement - Plus grande légitimité 	<ul style="list-style-type: none"> - Permet de bénéficier d'une structure pérenne et déjà existante - Gestion administrative et financière par les membres du bureau - Soutien de la part des membres du bureau - Permet de se concentrer sur la mission tutorat 	<ul style="list-style-type: none"> - Indépendance de la structure - Liberté concernant les projets du tutorats (pas besoin de la validation de la faculté ou des membres de la corporation)
<i>Inconvénients</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Peu de liberté (impossible de mettre en place des projets non validés par la faculté) - Gestion administrative et financière par la faculté 	<ul style="list-style-type: none"> - Dépendance avec la corporation (ambiance change en fonction de l'entente avec le bureau) 	<ul style="list-style-type: none"> - Difficile lors du lancement de l'association (il faut rendre la structure pérenne, se faire connaître...) - Faire les démarches seul - Il faut faire ses « preuves » auprès de la faculté au début

Bien évidemment, les différents modèles de tutorats peuvent co-habiter. Le **modèle d'un tutorat mi-associatif mi-institutionnel** peut présenter beaucoup d'avantages. Il permet à la structure universitaire de **reconnaître et valoriser les initiatives**, et ainsi **d'encourager** les étudiants à y participer. L'implication de l'équipe enseignante permet en amont de contrôler les apprentissages dispensés, de cibler les difficultés observées chez les étudiants et d'apporter des conseils avisés aux tuteurs. Cadrés par l'équipe enseignante, cela palliera aux craintes pouvant être rencontrées face à la non expertise des étudiants tuteurs sur les concepts dispensés aux étudiants tutorés. L'institutionnalisation permet également de **fournir des moyens financiers et les locaux** pour la mise en oeuvre d'un tutorat !

III. Les initiatives possibles en odontologie

Le tutorat pouvant prendre différentes formes, il doit s'adapter aux spécificités rencontrées au local. Avant de se lancer dans la création d'un tutorat il est important de **lister les difficultés rencontrées par les étudiants dans leurs facultés et imaginer des solutions y correspondant**. Ci-dessous, quelques exemples des problématiques fréquemment rencontrées :



Problèmes évoqués lors du groupe de travail qui a eu lieu en congrès UNECD en octobre 2018 à Clermont-Ferrand

A. Le Parrainage

Le parrainage consiste en la mise en relation entre deux étudiants : d'un côté le parrain, et de l'autre un étudiant étant moins avancé que ce dernier dans le cursus. Le parrain est un repère, **il oriente, conseille, soutient son filleul**. Son rôle va au delà du simple soutien scolaire. Le parrain a un rôle de compagnonnage tout au long du cursus de l'étudiant.

Pour les facultés dans lesquelles le système existe déjà, l'objectif sera de mieux le **cadrer** et de **renforcer cet accompagnement** en fournissant les outils nécessaires aux parrains. Les objectifs et missions de ces derniers devront être clairement établis en amont. L'attribution des parrains dans l'idéal doit se faire par "affinité" en ciblant en amont les difficultés et traits de caractères des filleuls et les points forts des tuteurs.

B. Le système de ronéos

Le système de ronéo existe depuis de nombreuses années en odontologie, même s'il reste peu apprécié du corps enseignant. Le système de ronéos peut être incorporé au tutorat ou à la corporation ou bien être totalement indépendant.

	Les étudiants de chaque promos s'occupent du système de ronéos	La corpo / tutorat gère le système de ronéos
<i>Avantages</i>	<ul style="list-style-type: none"> - N'engage pas la responsabilité de la corporation étudiante 	<ul style="list-style-type: none"> - Encadrement plus facile - Homogénéité entre les promos - L'association gère la reprographie - Un système de chèque de caution peut être mis en place (encaissement du chèque en cas de manquement ou de ronéo mal faite), ce qui permet une plus grande rigueur.
<i>Inconvénients</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'uniformité entre les années - Problème de la reprographie - Manque de rigueur en cas de mésentente dans la promo 	<ul style="list-style-type: none"> - Il faut définir une personne pour gérer la mission

C. Fiche de cours

Des systèmes de partage de fiches de cours peuvent être mis en place afin de faciliter les révisions ou la pratique clinique des étudiants.

Des fiches peuvent être réalisées par des tuteurs motivés
Sinon, des moyens de partage de fiches peuvent être encadrés par le tutorat grâce à la mise en place d'un drive. Les étudiants pourront alors y partager leurs fiches avec les autres étudiants. Une campagne de communication peut être organisée en fin d'année pour inciter les étudiants à donner leurs fiches de l'année passée.

D. Mise à disposition des annales et corrections

Les tuteurs auront aussi en charge de recueillir ou d'effectuer les corrections des annales et de les rendre accessibles à tous les étudiants. Cela peut se faire en ligne via un DRIVE ou MEGA par exemple. Ces corrections pourront être élaborées en collaboration avec les enseignants si ces derniers y sont enclins.

E. Guide de l'entrée en clinique

Rendre le passage en clinique plus facile et plus agréable peut passer par l'élaboration de fiches cliniques synthétiques. Cela permet une **économie de temps, de stress et une optimisation des rendez-vous**. On notera que cela permet aussi de faire économiser du temps aux enseignants, qui pourront davantage s'investir dans le suivi du soin et non pas dans des questions de fonctionnements techniques.

Ces fiches peuvent couvrir des thèmes comme :

Fonctionnement	Matériel	Soins	Méthodologie
<ul style="list-style-type: none">• Logiciels : faire un devis, quotter• Général : prise de RDV, envoi au labo	<ul style="list-style-type: none">• Liste du matériel / soin• Localisation du matériel	<ul style="list-style-type: none">• Protocoles• Astuces	<ul style="list-style-type: none">• Astuces pour optimiser / faciliter un soin

L'économie de temps à la fois pour les étudiants, enseignants et le personnel hospitalier pourrait motiver ces derniers à s'investir dans la réalisation de ces fiches. Elles pourraient notamment constituer les supports d'information pour une **pré-rentree efficace** par exemple.

NB : dans certaines facultés en PACES, la semaine de pré-rentree est confiée au soin du tutorat. Il serait intéressant d'organiser de telles semaines, ou a minima une journée, pour les étudiants d'années supérieures afin de faciliter le passage en clinique.

F. Séances en présentiel

En fonction de la demande, des séances de soutien théoriques peuvent être organisées par les tuteurs. Cela peut concerner des notions essentielles, des cours difficiles ou bien des **séances de méthodologie** : *organisation et optimisation d'une séance, prise de rendez-vous, organiser son soin, son plateau technique etc.* Les séances de soutien peuvent prendre la forme de **mises en scène, de cas cliniques ou de simulations**. C'est l'occasion de développer des pédagogies plus ludiques en dehors du cadre formel habituellement proposé.

Ces séances pourront aussi aborder des enseignements pourtant utiles mais souvent absents ou pas assez développés dans notre formation : *la gestion des situations difficiles avec un patient, communication, ergonomie...*

Des **groupes de discussions ou de débats** peuvent être animés autour de nombreux sujets, scientifiques ou plus personnels. L'un des facteurs d'échec ou de mal-être concerne l'isolement. Le partage des difficultés rencontrées, des situations difficiles, du vécu permet souvent de rompre cet isolement et d'améliorer le bien être général des étudiants.

L'un des problèmes fréquemment rencontré, à l'origine d'une charge de stress importante, concerne les travaux pratiques. Les séances sont souvent jugées insuffisantes en nombre ou bien sous pression (1 seul essai, notation). Des **séances de TP supplémentaires** sont une réelle demande des étudiants et peuvent tout à fait rentrer dans le cadre d'un tutorat. Il faut cependant avoir accès aux salles de TP. Si l'aspect matériel rebute l'administration, des solutions existent, elles sont énumérées plus bas. Nous rappelons également que dans la plupart des facultés les étudiants payent une partie du matériel présent dans les salles de TP.

G. Conférences

Le tutorat peut s'étendre et proposer des formats de conférences scientifiques en invitant des intervenants externes ou internes (enseignants par exemple, renforcement des liens et valorisation de la pratique de ces derniers). Cela permet de rendre les **formations plus attractives et de professionnaliser** les étudiants. Le tutorat peut accompagner les étudiants dans leur orientation en les informant sur les internats (intervention d'internes/diplomés) ou sur l'installation en faisant intervenir des spécialistes du domaine. Certains partenaires peuvent également organiser des workshops pour faire découvrir leurs gammes ou l'utilisation de leurs matériels. Ces initiatives permettent aux étudiants de faire un lien entre la pratique au centre de soin, pratique en conditions hospitalières (manque de matériel, procédures différentes, matériel peu récent) et la réalité au cabinet.

À
À
À
À

H. Autres Á

Á

Il existe dans certaines filière des tutorats locaux présentant des cours de sophrologie, de yoga, d'hypnoses, des ateliers de gestion du stress etc.

On peut tout à fait imaginer la pertinence d'instaurer des ateliers de gestion du stress ou d'ergonomie dans notre filière.

Le tutorat est une initiative ouverte sur l'interprofessionnalité, c'est aussi l'occasion de se rapprocher des étudiants dans les autres filières pour partager nos connaissances et compétences.

Le tutorat est une initiative propre à chaque faculté, libre à chaque étudiant d'innover !

Á

Á

IV. Comment recruter des tuteurs ?

A. Une bonne communication

N'hésitez pas à publier votre demande de recrutement sur les groupes de promotion des années d'études concernées, sur les réseaux sociaux ainsi qu'à aller parler en amphithéâtre lors d'événements où sont généralement présents une grande partie de la promotion comme aux réunions d'informations de début d'année. N'hésitez pas aussi à utiliser le "bouche à oreille" et cela d'autant plus si les tuteurs recherchés ne sont pas dans votre promotion. Les personnes ayant fait du tutorat PACES sont souvent enclines à faire ensuite parti du tutorat d'années supérieures donc n'hésitez pas à aller leur parler. La faculté et les professeurs peuvent tout à fait vous aider et cela permet aussi d'entretenir de bonnes relations avec eux.

B. Valoriser l'engagement

La valorisation de l'engagement est un moyen de motiver et de récompenser les tuteurs. La valorisation de cet engagement et son ancrage dans les moeurs peut passer par l'instauration d'une unité d'enseignement Complémentaire " Tutorat" validant des ECTS ou une bonification.

Depuis 2017 un décret dispose que les établissements d'enseignement supérieur doivent mettre en œuvre un dispositif garantissant la validation, pour l'obtention d'un diplôme, des compétences, connaissances et aptitudes acquises par leurs étudiants dans l'exercice des activités associatives, sociales ou professionnelles mentionnées à l'article L. 611-9 du code de l'éducation. Chaque établissement d'enseignement supérieur est libre, dans le cadre législatif défini ci-dessus, de la définition et de la mise en place des modalités de validation de l'engagement étudiant. Des responsables associatifs (membres du bureau d'une association) et des élu.e.s étudiant.e.s peuvent compléter le(s) dispositif(s) mis en place. Ces droits spécifiques peuvent comprendre des actions d'information et de formation, des moyens matériels, des aides financières et, pour les élu.e.s élus dans les conseils des établissements et des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires, des dispositions destinées à faciliter l'exercice de leur mandat : aménagement de l'emploi du temps des étudiant.e.s, enseignement à distance, modalités de contrôle des connaissances, de la durée du cursus d'études, etc.

À

Textes correspondant à [la circulaire n° 2017-063 du 12 septembre 2017](#) et [à l'article 10 de la loi n° 2017-1837 du 23 décembre 2017](#)

La valorisation de l'initiative passera aussi par une sensibilisation des étudiants au tutorat et donc par une communication positive. À

À

V. Moyens pour mettre en oeuvre un tutorat

A. Matériels

Les séances de tutorat peuvent être dispensées dans les salles de cours habituelles ou de travaux pratiques, à réserver auprès de l'administration.

Les consommables pour les travaux pratiques pourront soit être fournis par la faculté, soit, à défaut, par les partenaires (intérêt du lien avec les VP partenaires de la corpo). Enfin, comme expliqué plus bas, il peut être envisagé de demander à l'université des fonds pour des commandes de matériels.

B. Physiques

Tout recrutement se base sur la motivation des étudiants. Une **communication active et positive en amont** faisant saisir les intérêts communs de cette initiative est indispensable. Le recrutement se base sur le **volontariat**, il faut **identifier les points forts et compétences de chaque étudiant**.

Des intervenants externes peuvent être recrutés : *praticiens, professeurs, psychologues, étudiants d'autres filières etc.*

C. Financiers

Une possibilité d'obtenir des moyens financiers autres que par les partenaires concerne le **Fond de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE)**. Ce fond formé des cotisations étudiantes lors des inscriptions permet de financer divers projets associatifs à destination des étudiants, de l'animation des campus et de l'amélioration des services proposés aux étudiants.

Les critères d'examens sont propres à chaque faculté et sont disponibles soit en ligne sur le site de l'Université ou en se rapprochant du Bureau de la Vie Étudiante, de même que les pièces à fournir et les dates de dépôts limites.

Le dossier est examiné par le GTVE (Groupe de Travail de la Vie Étudiante, composé notamment des VPE, d'élus étudiants, de représentants des associations et des enseignants), qui statue sur l'attribution d'un financement ainsi que sur son montant. Ce montant peut être celui demandé par le porteur de projet, ou inférieur à celui-ci.

Sauf cas particulier, le FSDIE ne verse pas le financement directement, mais **paye directement le fournisseur ou prestataire**. Pour cela, l'université, via le BVE, va établir un bon de commande auprès de votre fournisseur, sur présentation de 3 devis au nom du BVE.

L'UFR d'odontologie supportant le projet peut l'intégrer également dans le **contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM)**. En s'engageant ainsi auprès de l'université pour une pédagogie innovante, elle pourra bénéficier d'allocations budgétaires correspondantes non négligeables.

D. Communication et e-Tutorat

Afin de sensibiliser le plus grand nombre et d'optimiser son organisation le tutorat devra avoir différents modes de communication et une certaine rigueur pour gagner en crédibilité.

Les outils de communication suivants peuvent être exploités :



Publication des plannings, des supports, contacts via Messenger



Site internet : forum questions/ réponses, document, plannings, informations



Archivage, utilisation de la plateforme numérique universitaire



Twitter



Plateforme de stockage accessible facilement



Différencier les moyens de communication : vidéos, images etc...

CONCLUSION

Construire un tutorat solide prend du temps, il ne faut pas s'attendre à couvrir toutes les missions voulues dès le départ. Il faut cibler les nécessités au local, les hiérarchiser et avancer pas à pas. L'UNECD est présente pour vous épauler et vous former au local, n'hésitez à nous solliciter !

Tutoresquement,

